

Parlement, qui fe fit le 12. Fevrier, jour fixé, par une Harangue du Roi aux deux Chambres, dont voici la teneur.

MY LORDS & MESSIEURS.

J'ai déclaré dans toutes les occasions, combien j'ai été fenfiblement touché de toutes les violences & de tous les torts que mes Sujets trafiquans en Amérique, ont soufferts. J'ai l'honneur de ma Couronne & l'intérêt de mon Peuple trop à cœur, pour voir que l'un ou l'autre reçoive aucun préjudice ou diminution, fans poursuivre les moyens les plus convenables & les plus avantageux pour leur fureté & confervation réelles.

Ces confiderations feules étoient fuffifantes pour m'exciter à employer tout mon pouvoir pour soutenir & protéger nos droits & nos privilèges indubitables de Commerce & de Navigation, & rien ne pouvoit augmenter mon propre zèle dans une caufe fi équitable que le jufté égard que j'ai toujours pour les Requête & les Plaintes de mes Sujets, & pour l'avis de mon Parlement. La fageffe & la prudence de vos réfolutions fur le grand intérêt National, m'ont déterminé à commencer par des mefures moderées & à eflayer encore une fois quel effet & quelle influence mes amiables efforts & mes preffantes instances auroient fur la Cour d'Espagne, pour obtenir la fatisfaction & la fureté que nous avions droit de demander & d'attendre; & vos affurances de me foutenir dans tous les événemens, m'ont mis en état d'agir avec le poids & l'autorité convenables.

Ainfi foutenu par l'avis unanime des deux Chambres du Parlement, je n'ai perdu aucun tems à faire des préparatifs pour me faire juftice & à mon Peuple, en cas que la conduite de la Cour d'Espagne nous eut réduits à cette néceffité, & en même tems j'ai

réitéré